



ADHESION PLACE AU VELO LOIRE DIVATTE - 2023 / 2024

Partie à renseigner par l'adhérent-e et à conserver par l'association

(à remettre en main propre, ou à envoyer par mail à contact@placeauvelo-loiredivatte.fr ou par voie postale à « Place au vélo Loire Divatte 3 boulevard de Trittau 44450 Saint Julien de Concelles)

Demande d'adhésion

Je soussigné-e :

Adresse :

Téléphone : email :

demande à adhérer individuellement à « Place au vélo Loire Divatte »
et règle le montant de la cotisation individuelle (8 €)

demande à adhérer pour ma famille à « Place au vélo Loire Divatte »,
et règle le montant de la cotisation famille (10 €)

Coordonnées de la deuxième personne adhérente :

Nom - Prénom

Téléphone : email :

demande à adhérer à « Place au vélo Loire Divatte » pour le compte

de :

(nom de l'association ou du collectif)

et règle le montant de la cotisation individuelle (10 €)

Don

J'effectue un don ponctuel de

Engagement

je m'engage à prendre connaissance des statuts et du règlement intérieur ;

je déclare être en accord avec ces statuts et le règlement intérieur.

Mode de règlement

J'effectue le règlement :

par chèque (chèque à l'ordre de : Place au vélo Loire Divatte)

Banque :

N° :

en espèces

Fait à

Signature :

Le :

Note d'information :

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 Janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit, veuillez contacter l'association par mail.



ADHESION PLACE AU VELO LOIRE DIVATTE - 2023 / 2024

Partie à renseigner par l'association et à conserver par l'adhérent-e

Objet de l'association « Place au vélo Loire Divatte » :

Cette association a pour but de contribuer à l'essor de l'usage du vélo comme moyen de transport au quotidien (pour se rendre au travail, à l'école, faire ses courses...).

Le périmètre d'action de l'association comprend les communes de la Communauté de communes Sèvre et Loire (dont Saint-Julien de Concelles, Le Loroux-Bottereau et Divatte-Sur-Loire), et peut s'étendre à d'autres communes.

L'association a pour ambition :

- de devenir un interlocuteur du territoire reconnu afin de contribuer aux aménagements dédiés au vélo (pistes cyclables, équipements de stationnements vélo...) en veillant également à favoriser la mobilité des piétons et des personnes à mobilité réduite ;
- d'informer et sensibiliser la population sur les avantages de l'utilisation du vélo, notamment la contribution à l'objectif environnemental de diminution de l'empreinte carbone.

L'association entend participer à toute action et réflexion autour de la mobilité à vélo, que ce soit au niveau communal, intercommunal, départemental et même au niveau national et européen.

La cotisation annuelle et les dons servent à couvrir les frais de fonctionnement de l'association, et financer ses actions.

Toute personne, ou association / collectif, adhérent à l'association,

- s'engage à prendre connaissance des statuts et du règlement intérieur ;
- déclare être en accord avec les statuts et le règlement intérieur.

Je soussigné(e)

membre du Conseil collégial de l'association « Place au vélo Loire Divatte », déclare avoir reçu de

la somme de€ en règlement de la cotisation annuelle

la somme de€ en don

Payé par : chèque espèces

Fait à, Signature :

Le

Adresse : Place au vélo Loire Divatte
3 boulevard de Trittau
44450 Saint-Julien de Concelles

Adresse mail : contact@placeauvelo-loiredivatte.fr